

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

Le lundi 16 septembre 2024 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqués le 06 septembre 2024, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE, A. MONTAURIOL, M.CHEVREUX, I.FAURE, F.LADEUIL, MJ LANCE, S. VIDOTTO, G.BASHFORD, F. RAMINE, D. PRIVAT, C. LANDREVIE, R. LESTANG

Absents et excusés : JM. CHINOUILH (procuration R. LESTANG), T. DUFRAIX, JL.BERNARD (procuration à G.BASHFORD)

Présents : 12

Absents : 3

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 40, Rémy LESTANG a été élu secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- *Gestion de la salle des fêtes
- *Décision sur travaux de voirie (réfection chemins, fossés)
- *Taxation locaux commerciaux + logements vacants
- *Etat des travaux en cours
- *Assainissement logements Louise de La Cropte
- *Convention prestataire SDIS points eau
- *Préparation journal municipal
- *Dossier Amélia : versement participation
- *Questions diverses

Gestion de la salle des fêtes

Mme le Maire propose au conseil municipal que pendant la durée d'un mandat électoral, la salle des fêtes soit mise à disposition gratuitement pour chaque élu et pour une seule location. Approuvé à l'unanimité.

Décision sur travaux de voirie (réfection chemins, fossés)

Le responsable de la voirie présente les travaux à réaliser. Les voies refaites en partie sont : Chemin du Lac Noir, Chemin du Tisserand. Et pour les autres, de la PATA sera utilisée comme l'an passé.

Il est prévu de nettoyer le fossé derrière le terrain de tennis ainsi que celui situé au bas du lotissement communal.

Taxation locaux commerciaux + logements vacants

Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2016, le Grand Périgueux a décidé de mettre en place une taxe sur les friches commerciales et sur les locaux vacants éligibles à la taxe foncière. Le conseil municipal vote favorablement à la mise en place de cette taxe aux logements vacants. Les immeubles concernés seront déterminés par la commission des impôts et le taux sera défini en même temps que les autres taux lors du vote des taxes.

Etat des travaux en cours

La Boulangerie : Mme le Maire fait part de l'estimation et des devis d'achat du four à pain. Un rendez-vous est prévu prochainement avec le constructeur du four et le maître d'œuvre.

Extension Mairie : les travaux débutent vers le 23 septembre.

Eglise : les travaux de réfection du sol doivent commencer vers le 23 septembre.

Assainissement logements Louise de La Cropte

Mme le Maire fait part au conseil que suite à la visite de Périgord Habitat concernant les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement des eaux usées du lotissement Louise de La Cropte, il serait souhaitable que la commune rétrocède la parcelle où se situe la station de relevage pour l'euro symbolique à Périgord Habitat. Après discussion, le conseil municipal décide que la commune cède l'emplacement nécessaire à la réalisation des travaux pour l'euro symbolique. En contrepartie, tous les frais engendrés seront supportés par Périgord Habitat.

Convention prestataire SDIS points eau

Mme le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention établie entre la commune et le prestataire AGUR d'une durée de deux ans pour l'entretien et la réparation des appareils de lutte contre l'incendie. Un avis favorable est donné à l'unanimité des présents.

Préparation journal municipal

La commission se réunit le 03 octobre pour rédiger le journal municipal. Ce dernier doit être validé au plus tard le 15 décembre pour ensuite lancer l'impression.

Maria Chevreux fait part au conseil municipal que pour des raisons personnelles, elle souhaite ne plus rédiger le document. Armelle Montauriol se propose de la remplacer.

Dossier Amélia : versement participation

Mme le Maire fait part au conseil municipal d'un dossier AMELIA avec une participation de 1000 € par la collectivité. Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte le versement de cette subvention.

Questions diverses :

- Une étude chiffrée sera demandée pour le nettoyage complet de la salle des fêtes.
- Le conseil municipal envisage de vider les locaux de l'ancienne école communale. Le mobilier et le matériel sont proposés aux écoles de Marsaneix et de Vergt.
- Il est prévu d'effectuer des travaux d'entretien soit : réaménagement du coin cuisine de la mairie, coupe des arbres derrière la mairie, réparation de la buse à la salle des fêtes, nettoyage de l'école. La date est fixée au samedi 09 novembre.
- Une administrée propose un piano. Accepté.
- Dates des manifestations à venir :
 - Commémoration du 11 novembre : Isabelle FAURE est la référente.
 - Arbre de Noël + crèche vivante : samedi 21 décembre à 17 h.
 - Cérémonie des vœux : samedi 04 janvier 2025 à 11 heures.
 - Repas des aînés : dimanche 02 mars 2025 à 12 heures.
 - Décision sur un projet agrivoltaïque : Mme le Maire fait part au conseil municipal d'un projet agrivoltaïque sur la commune. Après discussion, le conseil municipal donne un avis défavorable à la majorité des présents.

Séance levée à 21 heures 30.